CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

# RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N$^{O}$ DE LA PÉTITION : **421-04212**

DE : **MR. MILLER (VILLE-MARIE-LE SUD-OUEST-ÎLE-DES-SOEURS)**

DATE : **LE 6 JUIN 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE
Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

**Parcs nationaux**

**TRADUCTION**

**RÉPONSE**

Le 28 août 2002, la Couronne a signé un contrat avec Centre Tchèque inc. et l'a publié sous le numéro 5385357 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal. La même année, Parcs Canada a signé un bail emphytéotique afin de céder un terrain aux fins décrites à l'article 7.2 du contrat, soit [traduction] « un édifice qui servira comme centre d'activités pour la communauté tchèque ainsi que pour d'autres communautés ».

Lors de la signature du contrat, le projet de centre culturel tchèque était conforme aux orientations de Parcs Canada en matière d'aménagement du canal de Lachine qui, après avoir été fermé à la navigation depuis 1971, en était alors aux premières étapes d'une importante revitalisation.

Le contrat a été signé pour une durée de 99 ans et Parcs Canada doit respecter son obligation contractuelle. Par conséquent, le projet soumis par Centre Tchèque inc. doit être conforme aux modalités énoncées dans le bail emphytéotique (article 7.2).

Le canal de Lachine est un trésor patrimonial culturel marqué par l'histoire et l'innovation. Parcs Canada s'affaire au quotidien à y offrir une expérience de visite enrichissante et sécuritaire, tout en travaillant à l'atteinte des objectifs du dernier plan directeur, déposé en 2018. Que ce soit par des investissements

dans les infrastructures du canal, par l'ajout d'un nouveau tronçon de piste, par la tenue d'événements et d'activités pour faire connaître l'histoire du lieu ou par l'établissement de partenariats avec des universités, Parcs Canada déploie tous les efforts pour faire du canal de Lachine un lieu emblématique et inspirant ainsi que pour le protéger et le mettre en valeur au bénéfice des communautés avoisinantes et des visiteurs d'aujourd'hui et de demain.